

La veille municipale

Mercredi 1^{er} juin 2011
volume 14, numéro 22
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL^{md}** : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 22 du 1^{er} juin 2011

2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 21 du 28 mai 2011

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les droits à verser en vertu de l'article 106.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 17], a. 2.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 627.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 22 du 1^{er} juin 2011

PROJETS DE RÈGLEMENT

Décrets de convention collective, Loi sur les... — Personnel d'entretien d'édifices publics – Montréal — Rapport mensuel du Comité paritaire.

Avis, (2011) 143 G.O. 2, 1998.

TRANSPORTS

Gestion et propriété d'une partie de l'autoroute 40 située sur le territoire du Village de Senneville.

D. 510-2011 du 18-05-11, (2011) 143 G.O. 2, 2009.

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Établissement d'un programme d'aide

financière spécifique relatif à l'imminence de mouvements de sol dans la Municipalité de Saint-Jude et dans la Municipalité de Saint-Louis.

D. 492-2011 du 11-05-11, (2011) 143 G.O. 2, 2021.

Établissement d'un programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 10 avril au 6 mai 2011, dans des municipalités du Québec.

D. 493-2011 du 11-05-11, (2011) 143 G.O. 2, 2025.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction de l'intersection du boulevard Pie-XII et de l'autoroute 30, située sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

D. 494-2011 du 11-05-11, (2011) 143 G.O. 2, 2045.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Élargissement du territoire d'application du Programme d'aide financière spécifique relatif aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 10 janvier 2011 sur le territoire des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.

A.M. 0036-2011 du 13-05-11, (2011) 143 G.O. 2, 2049.

AVIS

Contrats permettant le remorquage et dépannage sur certaines routes et autoroutes et sur certains ponts ou autres infrastructures — Délégation de pouvoir.

Avis, (2011) 143 G.O. 2, 2051.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

**Gazette officielle du Québec,
Partie 1, fascicule n° 21 du 28
mai 2011**

**AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME, LOI SUR L'...**

Canton de Wentworth (*Nouveau délai
pour permettre d'adopter un document
visé*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 625.

MRC de La Matapédia (*Nouveau délai
pour permettre d'adopter des
règlements de concordance*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 625.

Municipalité de Saint-Ubalde
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 625.

Ville de Portneuf (*Prolongation de délai
pour permettre d'adopter un document
visé*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 625.

Ville de Saint-Marc-des-Carières
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 625.

**MINISTÈRES, AVIS
CONCERNANT LES...**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
INNOVATION ET EXPORTATION

HEURES D'AFFAIRES

Municipalité de La Minerve (*Avis
d'autorisation*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 638.

RESSOURCES NATURELLES ET
FAUNE

Programme de réforme cadastrale
(*Interdiction d'aliénation d'un droit de
propriété*).

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 640.

**PROJET DE LOI D'INTÉRÊT
PRIVÉ, AVIS DE PRÉSENTATION
D'UN...**

Ville de Québec.

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 641.

**VENTES POUR TAXES, AVIS DE
PUBLICATION**

MRC de Charlevoix-Est.

Avis, (2011) 143 G.O. 1, 642.